

Faire à nouveau front pour l'École

En grève le 10 septembre !

Une rentrée sans ministre ! C'est inédit... Mais que chacun-e se rassure, les enseignant-es n'ont besoin d'aucune consigne ministérielle pour accueillir leurs élèves et les faire réussir. Non, ce dont les enseignant-es et leurs élèves ont besoin, c'est d'une Institution qui soit en mesure d'affecter les personnels dans les écoles, d'attribuer les jours de temps partiel, de régler les opérations administratives de promotion et de versement des salaires et primes... Tout cela évidemment dans des délais raisonnables qui permettent à chacun-e de se concentrer sur ses missions pédagogiques plutôt que perdre des heures à tenter de joindre les services du rectorat à la veille de la rentrée !

Ce dont l'École a besoin, ce n'est pas tant d'un-e ministre mais bien d'une politique éducative en mesure de répondre aux urgences : revalorisation des salaires, recrutement et attractivité, effectifs dans les classes, moyens pour l'inclusion, statut pour les AESH...

Clairement exprimées par les mobilisations des personnels ces derniers mois, affirmées dans les urnes en juillet dernier, ces revendications sont pourtant encore ignorées par le président Macron et sa ministre démissionnaire, qui annonce à la veille de la rentrée la mise en place des mesures contestées du Choc des savoirs.

La FSU-SNUipp n'accepte pas ce déni de démocratie et ce mépris pour nos professions ! **Avec d'autres organisations syndicales, elle appelle les personnels des écoles, enseignant-es et AESH, à faire grève le 10 septembre pour exiger d'autres mesures pour l'école publique !**

La FSU-SNUipp appelle également les enseignant-es à faire **blocage aux évaluations nationales**, généralisées à toutes les classes à partir du CP : non-passation, non-remontée des résultats, retour des livrets à l'inspection... Utiles ni pour les élèves, ni pour les enseignant-es, ces évaluations sont la pierre angulaire du projet libéral pour l'école auquel la FSU s'oppose depuis 2017.

En cette rentrée, faisons front pour l'École ! Pour un choc des moyens et un vrai service public d'éducation !

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée

PARIS 20 PPDC

P1

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 04/09/2024

SOMMAIRE

- p. 2-3 Compte rendu d'audience avec la Dasen
- p. 4 Grève du 10 septembre
- p. 5 Gros plan sur les AESH
Calendrier des opérations administratives
- p. 6 Calendrier des réunions (RIS) et stages
- p. 7 Descriptif des réunions (RIS) et stages
- p. 8 Bulletin de syndicalisation



L'École n°411, du 4 septembre 2024, Journal de la FSU-SNUipp Paris, CPPAP n°1027 S 07539, ISSN n° 12410233, Directeur de publication : N. Wallet, Prix : 1€. Imprimé par nos soins. Dispensé de timbrage.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-SNUipp (ou des syndicats de la FSU). Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit à la FSU-SNUipp Paris.

Rentrée 2024 : compte-rendu d'audience

À notre demande et comme chaque année, la FSU-SNUipp Paris a été reçue en audience vendredi 30 août par la Dasen, Mme Gautherot et le DRH, M. Pierre, ainsi que le DRH adjoint et chef de la division des personnels, M. Prunier et le chef de bureau en charge du mouvement, M. Le Meur, afin d'évoquer les conditions de rentrée et porter les revendications des personnels. Voici un condensé des informations qui sont ressorties de nos échanges.

Opérations administratives : à quand une année sans problème ?

Encore une fois, la FSU-SNUipp a été sur le pont tout l'été pour accompagner les collègues face aux dysfonctionnements du Rectorat. Si le fonctionnement des services s'est quelque peu amélioré en comparaison du marasme de l'année dernière, il reste que de nombreuses collègues ont encore rencontré des difficultés dans leurs affectations, leurs promotions ou leurs paies...

Alors que de nombreuses alertes avaient été émises par la FSU-SNUipp avant et pendant le mouvement, les paramétrages du serveur du mouvement n'ont pas été modifiés par le Rectorat, les mêmes erreurs se sont donc répétées pendant le mouvement et au moment des résultats. La FSU-SNUipp a porté plus de 65 recours le 11 juillet et fait remonter des situations problématiques tout l'été et jusqu'à la rentrée. Mais malgré cela, il a fallu que les personnels et leurs représentant-es bataillent pour que les décisions prises lors des recours soient effectives.

De même, les promotions à la Hors Classe du 12 juillet ont montré une nouvelle fois que sans les vérifications

des représentant-es de la FSU-SNUipp, le Rectorat n'a pas les capacités de publier des données justes.

161 collègues initialement promu-es le 12 juillet ont été sorti-es du tableau et remplacé-es une semaine plus tard par 161 autres collègues qui avaient un barème plus élevé, mais qui n'étaient pas dans le tableau d'avancement initial à tort.

Devant ces énièmes épisodes consternants, et constatant que l'Académie n'est pas en mesure de procéder dans de bonnes conditions à des opérations administratives aussi importantes pour les personnels, la FSU-SNUipp continue à revendiquer le rétablissement des CAPD de promotion et de mouvement, afin d'en garantir l'équité et d'éviter de nouvelles erreurs. Pour rappel, la loi dite de Transformation de la Fonction Publique a signé la fin des prérogatives des CAPD concernant les promotions et les mouvements depuis 2019. La fin des CAPD c'est la fin de la communication des documents préparatoires aux organisations syndicales représentatives, véritable outil de vérification collective des opérations administratives. La FSU-SNUipp a exprimé sa colère auprès de la

Direction de l'académie face à

ces dysfonctionnements qui se succèdent et sa lassitude face aux promesses des différentes directions académiques actuelles et passées d'amélioration du fonctionnement des services.... Les

personnels méritent bien mieux que des promesses non tenues ! Une réorganisation efficiente des services du Rectorat avec les créations de postes à la hauteur des besoins ne peut plus attendre. La FSU-SNUipp a alerté la Dasen sur la colère des enseignant-es et leur sentiment de maltraitance institutionnelle. Le syndicat recense toutes les situations, n'hésitez pas à nous contacter.

Priorités du Rectorat : pilotage par l'évaluation

La FSU-SNUipp a interrogé la direction de l'Académie sur ses priorités pour l'année scolaire qui s'ouvre. Sans surprise, et dans la droite ligne de la ministre pourtant démissionnaire, l'Académie met le focus en cette rentrée sur la généralisation des évaluations nationales. La Dasen a pu partager avec les élu-es de la FSU-SNUipp sa vision de ces évaluations : permettre aux enseignant-es de mesurer finement les acquis et progrès des élèves, construire des réponses adaptées à chacun-e... Est-ce à dire que les enseignant-es en étaient jusque-là incapables ? Que s'imaginent nos supérieur-es ? Les enseignant-es savent parfaitement comment faire rentrer leurs élèves dans les apprentissages, comment les faire progresser, comment différencier les enseignements et les approches pour permettre à chaque élève de s'approprier les savoirs.

Ne nous y trompons pas, ces évaluations ne sont utiles ni aux élèves ni aux enseignant-es. Elles permettent en revanche un pilotage par l'évaluation des pratiques et des performances. Le SUI-FSU (syndicat des IEN) soutient le refus des évals et dénonce cette conception du pilotage par les chiffres.

La rentrée dans les faits

- des collègues changé-es d'affectation plusieurs fois entre fin août et septembre, et après la rentrée,
- des manques importants d'AESH,
- des évaluations standardisées rejetées par la majorité des PE,
- des Rased sinistrés,
- des opérations de promotion à la Hors Classe ratées
- des indemnités de suivie des M2 non versées aux PEMF (suite à notre intervention, elles devraient l'être au mieux en octobre)...

Avec d'autres organisations syndicales, la FSU-SNUipp appelle donc les collègues à faire blocage à ces évaluations (non-passation, non-remontée des résultats, retour des livrets à l'inspection...), pierre angulaire du projet libéral pour l'école qu'elle dénonce depuis 2017. C'est par un refus massif de ce dispositif que nous pourrions faire reculer le Ministère et l'Académie sur cette généralisation des évaluations. Soyons nombreux-ses à nous y opposer !

Formation continue : du nouveau mais pas de changement

Depuis plusieurs années, la FSU-SNUipp porte auprès de l'Académie la nécessité d'une offre de formation continue sur les questions d'inclusion et d'élèves à besoins spécifiques. Cette demande a été entendue et l'Académie proposera cette année plusieurs cycles de formation pour tous-tes les enseignant-es qui le souhaitent à choisir parmi les 6h d'animations pédagogiques hors mathématiques et français.

La formation ne peut bien sûr pas pallier seule le manque criant de moyens pour réaliser l'inclusion dans le respect des élèves et des personnels. Toutefois, c'est selon nous un point crucial dans la vie professionnelle des enseignant-es comme des AESH. Il était tout à fait aberrant que si peu de choses soient jusque-là proposées.

Si l'on peut donc se satisfaire a priori de ces propositions, la méthode et l'organisation de ces formations risquent de poser problème. Depuis la création de l'EAFc, l'Académie s'entête dans des méthodologies inefficaces et grotesques. Elle est toujours incapable de fournir un calendrier complet des formations et reste arcbutée sur la volonté de tout construire selon les besoins remontés des écoles. En multipliant les parcours spécifiques (constellations, T1, T2, CAP maternelle...), le catalogue de

formation est devenu totalement illisible et nombreux-ses sont les collègues qui renoncent à s'inscrire faute de connaître le jour, l'horaire ou même le contenu des formations.

Par ailleurs, ce fonctionnement de l'EAFc a un impact important sur les conditions de travail des formateurs et formatrices qui connaissent depuis deux ans un épuisement professionnel important. La FSU-SNUipp n'a cessé d'alerter la direction de l'Académie sur ce point. Des groupes de travail devraient se tenir cette année sur ces questions, la FSU-SNUipp y portera la voix des collègues pour que la formation continue retrouve l'intérêt qu'elle peut avoir pour les formateur-trices comme pour les adjoint-es.

Remplacement : pas d'amélioration en vue

Parmi les enjeux de cette nouvelle année, il y a bien sûr le manque de remplaçant-es qui dégrade le fonctionnement du service public d'éducation à Paris.

Malheureusement, aucune perspective d'amélioration, puisque les créations de postes nécessaires n'ont pas pu être faites faute de dotation budgétaire suffisante (pour rappel il y a eu 125 suppressions de postes entraînant 173 fermetures de classes pour seulement 37 ouvertures à la rentrée 2024). La FSU-SNUipp martèle depuis sa mise en place que la centralisation de la gestion du remplacement au Rectorat est un facteur d'aggravation du fonctionnement. La perte de distinction entre brigade école et brigade Circo a non seulement dégradé les conditions de travail des brigades mais fait aussi perdre en fluidité les remplacements sur le terrain. La FSU-SNUipp exige depuis des mois qu'un groupe de travail soit organisé par l'Académie afin de faire entendre les demandes du terrain pour rendre plus efficient le

remplacement à Paris. La Dasen s'est engagée à le tenir rapidement.

Le ton de la rentrée 2024 : faire front pour l'École !

Malgré la mobilisation de la profession l'année dernière contre le Choc des savoirs, et malgré une ministre démissionnaire, les injonctions continuent. **La FSU-SNUipp appelle la profession à résister et à faire front pour l'École publique ! Pas de Pacte ! Pas d'évaluations standardisées ! Pas d'APC ! Pas d'évaluation d'école ! C'est nous qui enseignons, c'est nous qui décidons !** Le 10 septembre, toutes et tous en grève et dans la rue pour exiger une autre politique pour l'éducation !

FOCUS SUR :

APC : La FSU-SNUipp appelle les enseignant-es à ne pas les faire : les 108h débordent !

Évaluations d'école : La FSU-SNUipp Paris sera aux côtés de toutes les équipes qui demanderont le report ou refuseront de s'inscrire dans ce dispositif chronophage et inutile.

Évaluations nationales CP, CE1, CM1 et maintenant généralisées : La FSU-SNUipp appelle les enseignant-es à faire blocage à ces évaluations (non-passation, non-remontée des résultats, retour des livrets à l'inspection...).

Pacte : Un dispositif qui n'a pas prouvé son efficacité ! La FSU-SNUipp s'y oppose toujours et appelle les personnels à ne pas s'y engager. Nous devons exiger une vraie revalorisation du point d'indice et de nos salaires, en commençant par 300€ pour toutes et tous, sans contrepartie et tout de suite !

FAIRE FRONT POUR L'ÉCOLE

EN GRÈVE LE
10 SEPTEMBRE

Cette rentrée est inédite : elle se fait avec une "ministre démissionnaire" qui profite de la confusion générale pour appliquer la politique éducative massivement rejetée par la profession. Dans ce contexte, seule la mobilisation permettra d'obtenir d'autres choix pour l'école et ses personnels.

La FSU-SNUipp, avec d'autres organisations syndicales, appelle à se mobiliser par la grève le 10 septembre et à refuser de soumettre les élèves aux évaluations nationales.

Faire front pour refuser les évaluations nationales et garantir la liberté pédagogique

Injonctions incessantes, pilotage par les chiffres, méthodes imposées... La généralisation des évaluations va aggraver la perte de sens du métier et une école du tri des élèves. Refusons d'y soumettre nos élèves. Refusons la standardisation de notre métier !

Faire front pour plus de recrutements

Remplacements assurés, effectifs abaissés dans toutes les classes, RASED reconstitués : exigeons un budget permettant les créations de postes nécessaires !

Faire front pour les moyens de l'inclusion

Effectifs, formation, places en établissements spécialisés, en ULIS, recrutement d'AESH : obtenons les moyens d'une école inclusive qui garantisse un climat scolaire respectueux des élèves et des personnels !

Faire front pour les personnels

Pour ces personnels précitaires devenus indispensables, gagnons la création d'un corps de la Fonction publique et une reconnaissance professionnelle !

Faire front pour le respect des droits

Mutations, temps partiel, autorisation d'absence, 108h qui débordent : gagnons le respect de nos droits !

**NON AU CHOC DES SAVOIRS,
OUI AU CHOC DES MOYENS !**

FRONT
POUR
L'ÉCOLE



MOBILISÉ-ES ENSEMBLE
À LA RENTRÉE

BOYCOTT
DES ÉVALUATIONS !

POUR

REFUSER UNE POLITIQUE CONSTRUITE SUR LES CHIFFRES

Outil de pilotage du Ministère, elles privilégient un enseignement d'attendus mesurables au détriment de savoirs émancipateurs, contre tous les consensus scientifiques.

POUR

DÉFENDRE NOTRE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

Comme les nouveaux programmes et manuels labellisés, elles visent à contrôler nos pratiques pédagogiques, réduisant les enseignants au rôle d'exécutants-es.

POUR

REFUSER LE TRI DE NOS ÉLÈVES

En favorisant la mise en place des groupes de niveaux, elles renforcent une école sélective et inégalitaire.

POUR

PRÉSERVER LES CYCLES D'APPRENTISSAGE

Les évaluations créent des repères standardisés annuels qui nient les cycles d'apprentissage et les divers rythmes de développement des élèves.

POUR

AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Les pratiques mécaniques imposées et les pressions de résultats accentuent les inégalités et dégradent encore nos conditions de travail !



FRONT
POUR
L'ÉCOLE

Du changement pour les AESH

Une note de service parue le 27 mai 2024 donne la possibilité aux AESH de suivre l'élève qu'ils-elles accompagnent sur le temps de midi, s'il y a une notification MDPH pour ce temps-là.

Énième revirement dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap sur le temps de pause méridienne, le ministère revient à une mesure de bon sens en intégrant ces heures effectuées en dehors du temps scolaire – et donc de sa responsabilité – au temps de travail global et en actant la fin des multi-contrats. Cela permettra d'augmenter la quotité de travail des AESH concerné-es.

Mais en réalité, cette mesure présentée comme un levier pour augmenter la quotité de travail des AESH ne bénéficiera qu'à celles et ceux qui suivent un-e élève qui aura besoin d'un accompagnement sur la pause méridienne. La perspective d'une journée continue, à plus forte raison dans les conditions de travail actuelles, ne constitue pas non plus une amélioration. La question des pauses dans la journée est déjà compliquée à l'heure actuelle, mais gageons que ce le sera encore plus avec cette nouvelle disposition.

Pour la FSU-SNUipp, l'évolution des besoins d'accompagnement sur le temps méridien ne doit pas se traduire par plus de précarité pour les AESH, notre syndicat revendique notamment une révision annuelle de la quotité de travail.

Le temps de travail reste l'un des principaux enjeux de l'amélioration des conditions d'emploi des AESH. La FSU-SNUipp continue de revendiquer un temps de travail dérogatoire basé sur des obligations réglementaires de service de 24 heures d'accompagnement + 3 heures connexes (formation, préparations, concertation, réunions...) par semaine, reconnues comme un temps complet. Pour les AESH il est urgent d'obtenir un vrai statut et une rémunération digne !

De nombreuses questions pratiques restent en suspens sur la mise en place de ce dispositif, sans que le Rectorat ne puisse encore y répondre. Les représentant-es de la FSU-SNUipp paris prendront à nouveau rendez-vous avec les responsables académiques dans les semaines qui viennent pour clarifier tout cela. Si des collègues AESH sont d'ores et déjà concerné-es, qu'ils et elles n'hésitent pas à prendre contact avec le syndicat.

Calendrier des opérations administratives

Date	Opération	Que faire ?
Deuxième quinzaine de septembre	Réception de l'avis de la Dasen pour les rendez-vous de carrière qui se sont déroulés en 2023-2024	Consulter l'prof
Pendant 30 jours suivants la réception de l'avis Dasen	Contestation de l'avis de la Dasen pour les rendez-vous de carrière qui se sont déroulées en 2023-2024	Demande de révision de l'avis final. Modèle de courrier et procédure sur notre site (Carrière > Salaire et Promotions)
Fin septembre	Parution de la circulaire « Demande de départ à la retraite »	Formulaire de demande sur le site info-retraite après vérification du dossier
Fin septembre	Parution de la circulaire de demande de CFP (Congé de Formation Professionnelle)	S'inscrire via l-Prof (voir message reçu dans l'onglet courrier)
Mi octobre	Parution de la circulaire d'inscription à l'entretien de direction	Envoyer le dossier (voir circulaire + annexe)
Octobre	Demande de poste adapté	Envoyer le dossier (voir circulaire + annexe)
Novembre	Dossier permutations	Consulter la circulaire académique et le site de la FSU-SNUipp Paris (e-permutations.snuipp.fr/75)

CALENDRIER DE LA FSU—SNUIPP PARIS



Période 1

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
2 septembre <i>Rentrée</i>	3	4	5	6
9	GRÈVE	11	12	13
16	16h RIS de rentrée	18	19	20
23 13h30 RIS AESH	24 16h RIS Enseigner hors de France	25	26	27
30	1 ^{er} octobre 16h RIS préparer son départ à la retraite	2	3	4 16h RIS préparer l'entretien de direction
7	8	9	10	11
14	15	16	17 9h Stage « Fonction publique et extrême droite »	18 <i>Début des vacances</i>

RIS (réunions d'information syndicale) : elles ont généralement lieu de 16h à 19h et permettent de déduire 3 heures des animations pédagogiques (dans une limite de 9 heures dans l'année).

Stages : ils ont lieu sur temps scolaire. La demande d'autorisation d'absence est de droit et doit être adressée à l'IEN au plus tard 1 mois avant le jour du stage.

Pour chaque temps, merci de vous inscrire par mail, cela nous permet de préparer le matériel nécessaire.

Prochaines réunions d'information syndicale

Informez, débattre, se réunir pour construire ensemble les revendications... tels sont les objectifs des réunions et des stages syndicaux organisés par la FSU-SNUipp Paris. Ces réunions sont ouvertes à tous-tes, syndiqué-es ou non. Pour s'y inscrire, il suffit d'envoyer un mail à snu75@snuipp.fr

SEPT.
mar. 17

Mardi 17 septembre - 16h

RIS de rentrée générale

Bourse du travail, Annexe Varlin, 85 rue Charlot, 75003, salle Petit Congrès (m° République)

En cette rentrée, les sujets sont encore nombreux : évaluations nationales, évaluations d'école, contractualisation de notre profession, Pacte, etc. À l'heure où nous publions ce journal nous n'avons même pas de ministre... La FSU-SNUipp Paris veut redonner à toutes et tous la force d'affirmer que les expert-es sont celles et ceux qui font vivre l'École au quotidien. Soyons nombreuses à venir débattre des revendications et construire les mobilisations à venir.

SEPT.
lun. 23

Lundi 23 septembre - de 14h à 16h30

RIS spéciale AESH

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Louise Michel (m° République)

Nous débattons des conditions de rentrée et d'exercice du métier d'AESH ainsi que des conditions d'emploi : CDD/CDI, salaires, action sociale, renouvellement de contrats, grille indiciaire, convention Rectorat - Mairie de Paris, nouvelle note de service sur le temps de midi, etc.

Soyons nombreuses-euses pour discuter et construire la lutte nécessaire pour gagner un vrai statut et un vrai salaire !

SEPT.
mar. 24

Mardi 24 septembre - 16h

RIS enseigner hors de France

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Pelloutier (m° République)

Comme tous les ans, la FSU-SNUipp Paris organise une réunion d'information syndicale pour tous-tes les collègues qui souhaitent partir enseigner à l'étranger ou simplement se renseigner sur les possibilités d'enseigner hors de France.

OCT.
mar. 1

Mardi 1^{er} octobre - 16h

RIS préparer son départ en retraite

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Louise Michel (m° République)

Les questionnements autour des conditions de départ à la retraite sont nombreux et souvent assez complexes. La FSU-SNUipp Paris propose d'aider les collègues souhaitant partir à la retraite l'année prochaine ou dans les années à venir pour y voir plus clair pour préparer leur retraite.

OCT.
ven. 4

Vendredi 4 octobre - 16h

RIS préparer l'entretien de direction

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Louise Michel (m° République)

Comme tous les ans, la FSU-SNUipp Paris organise une réunion d'information syndicale pour tous-tes les collègues qui souhaitent préparer l'entretien de direction ou simplement se renseigner sur le sujet. Des informations générales seront données lors de cette RIS. Elle sera complétée par un stage d'une journée de mise en situation et de préparation à l'entretien, le **jeudi 7 novembre**.

OCT.
jeu. 17

Jeudi 17 octobre - 16h

Stage « Fonction publique et extrême droite »

Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010, salle Jean Jaurès (m° République)

À l'heure où les attaques sur le statut de la Fonction publique sont de plus en plus vives et violentes, et où la menace de l'extrême droite prend de l'ampleur, il est important de comprendre le sens de notre statut de fonctionnaire. À quoi nous engage-t-il ? Quels sont nos droits et nos responsabilités ? A-t-on le droit de désobéir ? Quel est le projet dangereux de l'extrême droite pour les services publics et les fonctionnaires ? Nous tenterons de répondre à toutes ces questions afin de nous armer syndicalement et professionnellement pour défendre notre métier et notre statut, garants de la qualité du service public.

À venir en période 2 et après

- Stage de préparation à l'entretien de direction, stage « droits et carrière » (connaître ses droits pour mieux les défendre), stage néo (pour les PES à T5), stage sur les violences sexistes et sexuelles (VSS), RIS Mouvement interdépartemental, RIS préparer le CAPPEI, RIS Direction d'école, RIS PEMF et DEA, RIS CPC et CPN...

